Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 49 (2022)
Heft: 4

Artikel: En matière d'e-voting, tous les espoirs reposent sur la Poste
Autor: Rutz, Eveline
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1052077

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En matière d'e-voting, tous les espoirs reposent sur la Poste

En Suisse, il n'est pour l'heure pas possible de voter en ligne. Si tout se déroule comme prévu, les cantons pourront reprendre leurs essais en 2023. Date à laquelle le système de vote électronique de la Poste devrait être disponible.

EVELINE RUTZ

Nous sommes sur la bonne voie. Ainsi peut-on résumer ce que la Chancellerie fédérale et la Poste suisse ont annoncé en avril en matière de vote électronique. Un rapport a en effet été rendu par des experts indépendants, qui ont examiné le système d'e-voting de la Poste sous toutes les coutures. Il atteste que des progrès «essentiels» ont été réalisés. Depuis 2019, la documentation est par exemple devenue plus claire, plus complète et mieux structurée. Le code source obtient lui aussi dans l'ensemble un bon certificat. Mais les experts relèvent également des faiblesses. Notamment dans le protocole cryptographique, qui sert à vérifier les voix données sans violer le secret du vote, et qui a une importance capitale pour la sécurité. La Poste a déjà tenu compte d'une partie de ces résultats, elle indique que le projet se trouve à présent dans une «nouvelle phase de développement» et qu'il sera prêt en 2023.

Le vote électronique, un serpent de mer suisse

Au cours de ces dernières années, on a plusieurs fois cru imminente l'émergence d'un canal de vote et d'élection numérique. Cependant, les annonces positives ont toujours été suivies de revers, et les espoirs, douchés. Le vote électronique a été testé pour la première fois en 2004. En 2015, il était même possible, dans certains cantons, de participer aux élections nationales au moyen d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Les Suisses de l'étranger en ont fait un usage assidu: un tiers de voix en plus que d'ordinaire ont été enregistrées en provenance de la «Cinquième Suisse».

Quinze cantons ont effectué plus de 300 essais, jusqu'à ce que la Confédération décide de mettre fin à l'exercice en 2019. Des réflexions financières ont poussé le canton de Genève à tirer la prise de sa solution informatique, et la Poste en a fait de même en raison de lacunes de sécurité. La Confédération a adapté les conditions cadres pour un nouvel essai. Elle a renforcé les exigences en matière de sécurité, s'est prononcée en faveur d'une stratégie open source et a annoncé engager des spécialistes indépendants pour des audits des systèmes. Le premier vient d'avoir lieu.

«Nous avons confiance dans le processus et espérons que la Poste pourra procéder rapidement aux améliorations requises.»

Ariane Rustichelli, directrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Trois cantons prévoient des essais en 2023

Ariane Rustichelli, directrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), fait preuve d'un optimisme prudent: «Nous avons confiance dans le processus et espérons que la Poste pourra procéder rapidement aux améliorations requises.» Les défenseurs d'un canal de vote électronique, dit-elle, ont été déçus plus d'une fois. «Nous ne croirons aux avancées que lorsqu'elles seront palpables.» Il est probable que la volonté politique de permettre à l'e-voting de voir le jour dans un futur proche ait pris de l'ampleur grâce à la crise du coronavirus. Cette situation d'exception a montré à quel point les prestations numériques peuvent être précieuses. «La

cyberadministration contribue à assurer notre démocratie directe», déclare Ariane Rustichelli. Certains cantons – Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie – sont intéressés à procéder à des essais en 2023. Et les Grisons souhaitent s'y mettre en 2024.

La Haute école spécialisée publie aussi le code source

Si tous les regards sont actuellement tournés vers la Poste suisse, c'est que la concurrence fait défaut. Le système de vote électronique du canton de Genève a certes fait l'objet d'un suivi, mais seulement dans un domaine. Une équipe de la Haute école spécialisée bernoise, qui avait déjà été consultée précédemment pour les spécifications cryptographiques, a continué de s'occuper du code source dès 2019. Quand le mandat du canton pionnier a pris fin, elle a poursuivi ses travaux dans le cadre d'un projet de cyberadministration de la Confédération. «Nous avons pu mettre en œuvre toutes les parties du système ayant trait à la sécurité», relate le professeur d'informatique Rolf Haenni. Ces efforts ont payé: le code en accès public a atteint un bon niveau de qualité. Des tiers pourraient s'en inspirer, indique Rolf Haenni. «Hélas, aucune entreprise ne s'y est intéressée jusqu'ici.»

Les jeunes font presque tout au moyen de leur smartphone

Développer un système d'e-voting est extrêmement complexe et coûte cher, note Ariane Rustichelli, soulignant que la Poste a déjà investi beaucoup d'argent et de temps pour ce faire. «Nous espérons qu'elle poursuivra son engagement.» La Poste insiste sur l'importance stratégique du projet. «Il y va de notre avenir dans un monde de plus en plus numérisé: c'est donc un investissement décisif pour la Poste de demain», déclare Silvana Grellmann, porte-parole du géant jaune. Des sondages ont montré que les Suisses appellent de leurs vœux un canal de vote supplémentaire. Et ce souhait ne fera que grandir. «La génération montante a l'habitude de tout faire au moyen d'un smartphone. Elle aurait du mal à comprendre que cela ne soit pas possible pour la participation politique dans un avenir proche.»

La Poste confirme son intention de proposer un système de vote électronique en 2023. Elle subordonne cependant la vitesse à la sécurité. Son directeur général, Roberto Cirillo, a récemment déclaré aux médias: «Le plus grand défi est de maintenir la confiance dans notre solution». L'entreprise communique donc avec transparence la manière dont elle dépiste et élimine les erreurs. En 2021, elle a publié son code source et lancé un programme de primes aux bugs. Elle a reçu près de 130 messages de la sphère des hackers et distribué 97 000 francs aux plus pertinents d'entre eux. La Poste ne révèle pas, en revanche, les sommes qu'elle dépense par ailleurs pour le vote électronique.

Quand La Poste aura amélioré sa solution informatique, un nouvel audit indépendant sera organisé. Une fois les résultats connus, les cantons pourront agir et demander une autorisation pour de nouveaux essais. Selon les cas, ils devront adapter leur infrastructure, leurs processus, leurs interfaces avec d'autres systèmes et les cartes de vote. «Ce projet d'intégration durera entre un an et un an et demi en raison de différents facteurs et délais», relève Barbara Schüpbach-Guggenbühl, présidente de la Conférence des Chanceliers d'État. D'après elle, introduire le vote électronique lors des élections fédérales de l'automne 2023 est donc un objectif ambitieux. Il est peu probable qu'il puisse être atteint. Les près de 788 000 Suisses qui vivent à l'étranger devront sans doute continuer à se fier au vote par correspondance. Ariane Rustichelli trouverait cela dommage: «Comme les documents arrivent souvent trop tard, bon nombre de Suisses de l'étranger ne pourront pas exercer leurs droits politiques.»

«Le plus grand défi est de maintenir la confiance dans notre solution»

Roberto Cirillo, Directeur général de la Poste